



Rencontre

Pour les collectivités littorales

« LE NETTOYAGE RAISONNÉ DES PLAGES »

Une solution favorable à la préservation des milieux naturels littoraux

Une méthode économique et solidaire

Une responsabilité face aux enjeux du changement climatique

VENDREDI 29 JUIN 2018

Pavillon des dunes à LA FAUTE-SUR-MER (85)



PROGRAMME

VENDREDI 29 JUIN 2018 > LA FAUTE-SUR-MER

9h / ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15 – 9h30 / SÉANCE INTRODUCTIVE

Patrick JOUIN, Maire de La Faute-sur-Mer
Pierre-Guy PERRIER, Président du Parc naturel régional du Marais poitevin
Yann HÉLARY, Vice-président de Rivages de France

9h30-10h / CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Les plages et dunes associées : des espaces dynamiques et mobiles.
Éric CHAUMILLON, Professeur en géologie marine à l'université de La Rochelle - laboratoire LIEN's

10h-11h30 / NETTOYAGE MANUEL : 10 ANS DE RETOURS D'EXPÉRIENCE

Les 10 avantages du nettoyage manuel.
Florian GEFFROY, Directeur de Rivages de France
Jean-François GOLHEN, Conseiller municipal de Saint-Brévin-les-Pins
Jean-François ÉTIENNE, Directeur général des services de La Faute-sur-Mer

Visite de site (11h30-12h30)

Observation de la plage et des dunes, commentée par la commune de La Faute-sur-Mer, le Parc naturel régional du Marais poitevin et la Réserve naturelle nationale de la Belle-Henriette.

[>> Invitation de la presse](#)

12h30 – 14h / Cocktail déjeunatoire au Pavillon des dunes de La Faute-sur-Mer

14h – 16h / POUR ALLER PLUS LOIN

Les responsabilités juridiques des élus.
Aurélien BOULINEAU, Avocat au Barreau de La Rochelle-Rochefort, Cabinet Océanis avocats

La participation citoyenne.

Estelle GIRONNET, Chargée de projet au Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire – Département de Charente-Maritime
Fabrice FAURE, Directeur de Téo environnement

La protection des dunes, un enjeu face au changement climatique, la méthode appliquée à la Pointe de l'Aiguillon dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon.

Loïc CHAIGNEAU & Alain TEXIER, Responsables du Programme LIFE Baie de l'Aiguillon et chargés de mission Environnement, Parc naturel régional du Marais poitevin

16h / FIN DE LA JOURNÉE